



Le mot de la présidente :

Marlène Carbonneau

Bonjour chers (ères) RSG de l'ADIM-Estrie !

Comme vous le savez très certainement, nous sommes maintenant en période de négociation pour notre 2e entente collective. Dans ce sens, nous avons fait une tournée des bureaux coordonnateurs pour vous informer sur nos demandes syndicales ainsi que sur le projet de modifications réglementaires que le ministère a émis en juillet dernier. La CSQ-FIPEQ-ADIM a déposé, le 13 septembre 2013, un mémoire sur ce projet de modifications dans l'espoir de mettre un frein à ces modifications qui sont pour nous dans l'ordre des négociations.

En cette période de négociation, vous informer sera pri-

mordial pour nous et dans cette perspective, nous vous invitons à consulter régulièrement les messages que nous vous envoyons. De plus, de notre côté nous irons vous voir durant cette période de négociation pour connaître vos opinions et ainsi connaître les orientations à prendre pour vos négociations.

Je tiens également à profiter de cette tribune pour vous souhaiter une très belle rentrée avec vos tout-petits.

En terminant, j'aimerais vous réitérer que les RSG affiliées à la CSQ ont fait preuve de solidarité par le passé et c'est cette solidarité qui sera en-

core cette fois-ci utile à nos négociations avec le ministère de la Famille. Je souhaite donc à toutes et à tous une négociation rapide et satisfaisante.

Marlène Carbonneau



Marlène Carbonneau, présidente ADIM-Estrie

Dans ce numéro :

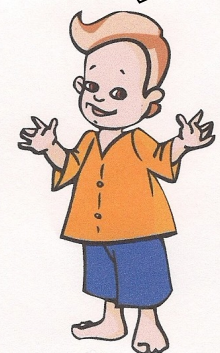
Mot de la présidente	1
Vie syndicale locale	1
La minute juridique	2
Des mots d'enfants	2
Zone pratique-pratique	2
Rappel important	3
Tableau des ventilations	3
Coordonnées de l'ADIM-Estrie	3
Nos partenaires	4

Vie syndicale locale

Tout au long du mois de septembre, l'équipe exécutive de l'ADIM-Estrie s'est promenée dans les différentes régions de l'Estrie pour vous rencontrer, échanger et vous expliquer le projet de modifications réglementaires du ministère de la Famille ainsi que vous présenter le résultat de la consultation sur le cahier de nos demandes syndicales.

Ce fut un plaisir de vous voir et de partager avec vous un verre de l'amitié ainsi que quelques canapés, préparés pour chaque occasion. Merci à tous ceux et celles qui ont participé à ces rencontres.

Je m'appelle Mida, je suis en service de garde en milieu familial. J'ai une éducatrice et elle prend bien soin de moi !



La minute juridique des conseillers en relation de travail de la CSQ !!

« Révocation en lien avec les fausses déclarations et la réclamation de subventions sans droit »

Les fausses déclarations et la réclamation de subvention sans droit peuvent entraîner la suspension du service de garde, le non-renouvellement ou la révocation de la reconnaissance d'une RSG.

Parmi les gestes généralement susceptibles d'ouvrir la porte à de telles mesures, on retrouve notamment :

- réclamation de subventions pour des journée de fermeture ;
- réclamation de subventions pour des enfants qui ne fréquentent pas le service de garde (contrat terminé ou qui ne correspond pas aux besoins réels des parents) ;
- fausses déclarations sur les fiches d'assiduité ;

- falsification de signature (imitation, photocopie, photomontage, etc.).

Ce sont les circonstances qui déterminent la gravité du geste posé, notamment parce qu'il y a une distinction à faire entre l'erreur de bonne foi et un geste délibéré.

Toutefois, sachez que certains actes pourraient être qualifiés de frauduleux. Il y a rarement une fin heureuse dans les dossiers où il est établi qu'une faute de cette nature a été commise. Il est souvent impossible d'éviter la révocation et certaines RSG font l'objet de réclamations salées, sans mentionner les risques de poursuites criminelles.



La meilleure façon de prévenir les problèmes est de ne pas se placer dans une telle situation. Si jamais le bureau coordonnateur faisait de telles allégations à votre égard, il est primordial d'en aviser votre ADIM sans délai.

Votre équipe des relations de travail
Mélanie Baril
Gabriel Boucher-Miller
Daniel Giroux
Lyne Gravel
Vincent Perrault
Aude Vézina

Des mots d'enfant

Une petite fille de 4 ans commence une petite grippe. Elle regarde son éducatrice et lui dit : « Sophie, j'ai mal aux cordes verticales ! »



Nos petits cœurs nous font parfois sourire par leur jeu de mots !!

ZONE PRATICO-PRATIQUE



Des tableaux en boules de papier de soie.

Voici un bricolage fort simple et bien amusant à faire avec les petits de votre service de garde.

Tout ce dont vous avez besoin c'est d'une image, d'un carton et de papiers de soie de différentes couleurs.

Laissez aller votre imaginaire pour créer de magnifiques tableaux.

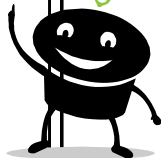
« De nos jours, Internet recèle d'idée pour appliquer le programme éducatif. Voici une idée de bricolage que vous pourrez faire avec vos tout-petits »

Rappel important

No 1

Article 12.14 Entente collective

À compter du 1^{er} avril 2014, la RSG doit prendre dix-sept (17) journées non déterminées d'APSS par Année de référence.



17^e journée d'APSS non déterminées

No 2

Dans la rétribution de subvention que votre bureau coordonnateur vous remet à chaque deux semaines, un pourcentage de 18,593% y est inclus pour vous aider à défrayer les coûts de vos protections sociales. On entend par protections sociales, votre régime d'as-

No 3

La subvention de 26,68\$ par jour, par enfant que nous recevons est divisée de la façon suivante :

20,81 \$ = subvention de base

2,00 \$ = cumulatif d'APSS

3,87 \$ = protections sociales

26,68 \$ au total

Tableau des ventilations des protections sociales

Vous recevez sur votre subvention 3,87\$ par jour, par enfant pour vos protections sociales. Montant qui est divisé de la façon suivante :

Période :	Régime d'assurance collective	Régime de retraite	CSST	RRQ	RQAP	FSSS	Total Annuel
1er avril 2013	2,64 %	4,9 %	3,01 %	4,95 %	0,393 %	2,70 %	18,593 % <small>Tel qu'il est inscrit à l'annexe 8 de l'entente collective des RSG.</small>
Milieu à 6 enfants	856,31 \$	1589,36 \$	976,32 \$	1605,57 \$	127,47 \$	875,77 \$	6030,79\$
Milieu à 9 enfants	1284,46 \$	2384,03 \$	1464,48 \$	2408,36 \$	191,21 \$	1313,65 \$	9046,19\$

ADIM-Estrie

825 rue Fabien
Sherbrooke Qc J1N2J8

☎ (819) 612-1622

☎ sans frais 1 (888) 864-0592

☎ Télécopieur (819) 791-4947

Courriel : g28.adim.estrie@csq.qc.net

Extranet : <https://adim.accesscsq.ca/accueil>



Retrouvez-nous sur le Web !
www.adim-estrie.com

Grâce à des partenariats avec plusieurs entreprises de la région, l'ADIM-Estrie est fier de vous proposer des rabais fort appréciables auprès de ces marchands:



Les RSG de l'ADIM-Estrie Obtiennent 10% de rabais sur les services suivants au **SPA ALGUA-SULIS** :

- Accès au SPA *** Massages
- Soins du visage *** Manucure, pedicure
- SPA des mains, SPA des pieds *** Maquillage
- Soins corporels *** Blanchiment des dents
- Achat des produits en magasin


SPA ALGUA SULIS situé au
950 rue King Ouest, Sherbrooke Qc J1H 1S2



Les RSG de l'ADIM-Estrie ont le privilège d'obtenir 15% de rabais sur leurs achats chez **COTON BOUTON** situé au :

1215 rue Wellington Sud (coin Acadie)
Sherbrooke Qc J1H 5E8

Utilisez votre carte de membre que vous retrouverez dans votre envoi postal



Les RSG représentées par L'ADIM-Estrie peuvent bénéficier de **15 % de rabais** sur l'abonnement annuel régulier chez **Énergie Cardio** (voir les explications sur le site web de l'ADIM-Estrie, sous l'onglet "Nos partenaires")

Betty & Agatha
Histoire et matériel pédagogique pour vous aider à faire votre programme éducatif



Nos commanditaires :



Éveil musical pour tout-petits
Guylaine Lacroix
819-820-8201